CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E147172** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2026**

ÉDITÉ LE 15/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2015

Raison sociale : PESTEL FLORENT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/03/2024

Capital : 6 000

53 RUE DU POIRIER
LIEUDIT LE MESNIL
27210 MARTAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 2015B00021

Siret : 809 310 402 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 01 -23348

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 946801404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 946801404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 32 56 09 98 **Fax :**

Portable : 06 87 28 93 54

Responsabilité légale :
PESTEL FLORENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : pestelflorent@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 423 048 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	14/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2025 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.